

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHIED
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 9 novembre 2022

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre
 MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
 M. Alain Weber, secrétaire
Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Parcelle Section F de Lipperscheid

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle 1364/4002, lieu-dit « Bei der Strooss », d'une surface de 10 ares 56 centiares, inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section F de Lipperscheid.